



SCoTerrifortain 2045

Schéma de cohérence territoriale
du Territoire de Belfort

**Co-construire
le Projet d'Aménagement Stratégique**

Séminaire du 15 octobre 2024
6-Valoriser les espaces qui font identité



Valoriser les espaces qui font identité

Disposant de nombreux atouts (position géographique, cadre naturel, héritage historique), quels sont les espaces générateurs de valeur pour l'image des territoires composant le département ?

1/ Panorama des contributions des collectivités

Retour sur le questionnaire : Quels facteurs d'attractivité pour le Territoire de Belfort ?

Qu'est ce qui, selon vous, rend notre territoire attractif ?

Le cadre de vie paisible et verdoyant fait quasi l'unanimité en tant que facteur d'attractivité du Territoire de Belfort.

Ce cadre de vie est au cœur du grand paysage, entre urbain et rural. **Le grand paysage est perceptible** même au cœur des villes et **les espaces naturels et forestiers sont globalement accessibles.**

Le paysage repose sur des **espaces variés (forêt, espace agricole, eau, etc.) de qualité.** L'**agriculture** de polyculture élevage **contribue à entretenir les paysages.** La **forêt est très présente** avec une fonction sociale : promenade, randonnée.

Le territoire est donc marqué par son **patrimoine naturel** et possède **des espaces naturels propices à la détente et aux loisirs : le Ballon d'Alsace et le Malsaucy notamment.**

Il y a aussi **un patrimoine historique qui marque le territoire** avec des sites tels que le Lion de Belfort, la Citadelle, les forts ; Au-delà de Belfort, le **patrimoine bâti communal est riche et participe à l'identité du territoire.**

Ce patrimoine recensé est notamment **support de la politique culturelle** : Eurockéennes, Fimu, etc.

Quels sont les enjeux de notre territoire ?

La qualité des paysages est le principal enjeu. Il y a notamment **les sites remarquables à préserver et valoriser** : site du Malsaucy, Massif du Ballon d'Alsace (labellisation), etc.

Le respect des espaces agricoles et la préservation de l'agriculture de type polyculture élevage est un enjeu qui en découle puisque cette activité modélise et entretient les paysages.

Les entrées de ville sont des espaces de transition qui nécessitent une attention particulière en raison de l'image renvoyée (espaces vitrines).

La préservation de la nature (biodiversité, forêt, eau) est un enjeu cité plusieurs fois, tout comme la **conservation de la ruralité** dont l'identité reste forte.

Il y a aussi la **promotion du développement durable** à travers des projets écologiques et des initiatives visant à réduire l'empreinte carbone.

Le patrimoine bâti est aussi évoqué, surtout à l'échelle des communes.

2/ Synthèse des ateliers du printemps : quels enjeux retenir ?

CONSTATS / ÉTAT DES LIEUX	QUESTIONS / PISTES DE RÉFLEXION
<p>Un environnement globalement préservé, riche d'ambiances contrastées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une forte présence de l'armature forestière associée aux principaux reliefs. - De nombreux milieux naturels liés à la présence de l'eau courante et dormante. - Un territoire travaillé par les activités agricoles, polyculture et élevage. - Un patrimoine bâti riche et varié, hérité de l'histoire militaire, industrielle, agricole. 	<p>Comment concilier les usages productifs et récréatifs ?</p> <p>Peut-on améliorer l'accessibilité aux massifs forestiers et aux berges des cours d'eau ?</p> <p>Quel lien entre agriculture et entretien des paysages ?</p> <p>Que souhaite-t-on protéger, ne pas voir changer ?</p>
<p>Plusieurs regards et plusieurs niveaux de reconnaissance sociale des paysages locaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Paysages familiers, avec un rayonnement local (un cœur de village typique, des maisons à colombage, des étangs, etc.). - Paysages identitaires avec un rayonnement régional (le Val Saint-Dizier, le village de Réchésy, etc.). - Paysages emblématiques avec un rayonnement national (Ballon d'Alsace, Lion de Belfort, site des Eurockéennes, etc.). 	<p>Qu'est-ce qui est singulier, remarquable ?</p> <p>Qu'est-ce qui déqualifie un lieu, donne une mauvaise image ?</p> <p>Quels outils pour construire un point de vue collectif, des références et un imaginaire en partage ?</p> <p>Comment valoriser les richesses paysagères (et lesquelles prioritairement) dans un objectif d'attractivité touristique ?</p>

CONSTATS / ÉTAT DES LIEUX	QUESTIONS / PISTES DE RÉFLEXION
<p>Des dynamiques (choisies ou subies) parfois préjudiciables à la qualité paysagère et à l'identité locale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Phénomène de périurbanisation (gaspillage de la ressource foncière, pression sur les milieux, augmentation des déplacements, etc.). - Aménagement du territoire selon une logique de zonage (mono-fonctionnalité des espaces pensés chacun pour une vocation unique). - Sensibilité des entrées de ville en tant que « vitrines » du territoire. - Uniformisation et banalisation des formes urbaines et architecturales (« produits » standardisés sans lien avec leur contexte territorial spécifique, par exemple les toits plats). - Fermeture des paysages (dynamique forestière au détriment de l'agriculture de moyenne montagne). - Implantation d'installations productrices d'énergies renouvelables (parcs photovoltaïques, éoliennes). 	<p>Comment se développer dans les espaces déjà urbanisés (intensification, réhabilitation, reconversion) ?</p> <p>Comment stabiliser les franges d'urbanisation et aménager les transitions entre espaces ?</p> <p>En quoi peut consister un traitement qualitatif des séquences d'entrée de ville ?</p> <p>Que gagne-t-on à marier plusieurs fonctions au sein d'un même espace, d'une même opération ?</p> <p>Comment maintenir les terres agricoles face aux dynamiques d'artificialisation (urbanisation) et de fermeture (reconquête forestière) ?</p> <p>Dans quelles conditions les installations de production d'EnR peuvent-elles participer à la qualité paysagère ?</p>
<p>Un patrimoine bâti porteur de sens et d'identité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Éléments isolés ou ensembles composés, issus de l'histoire militaire (forts, casernes, ponts), industrielle (usines, demeures patronales, cités ouvrières) et agricole (anciennes fermes, granges). - Principalement issu du XIX^e et début du XX^e siècle, mais ne pas négliger l'époque moderne. - Marqueur d'une centralité, lien avec un espace public, support d'usages et de convivialité. - Pour partie délaissé (en friche voire démoli), pour partie transformé pour un autre usage. 	<p>La protection du patrimoine est-elle parfois une contrainte ou un frein ?</p> <p>Des incitations ou des règles : qu'est-ce qui est le plus pertinent / efficace pour préserver, entretenir et valoriser le bâti ?</p> <p>Quelles démarches / opérations pourraient jouer un rôle démonstrateur ?</p> <p>Comment adapter les constructions anciennes aux besoins actuels, sans les dénaturer ?</p> <p>Que signifie une bonne intégration des nouvelles constructions ?</p> <p>Y-a-t-il des parcours de découverte du patrimoine à développer ? Un lien possible avec une commande artistique ?</p>

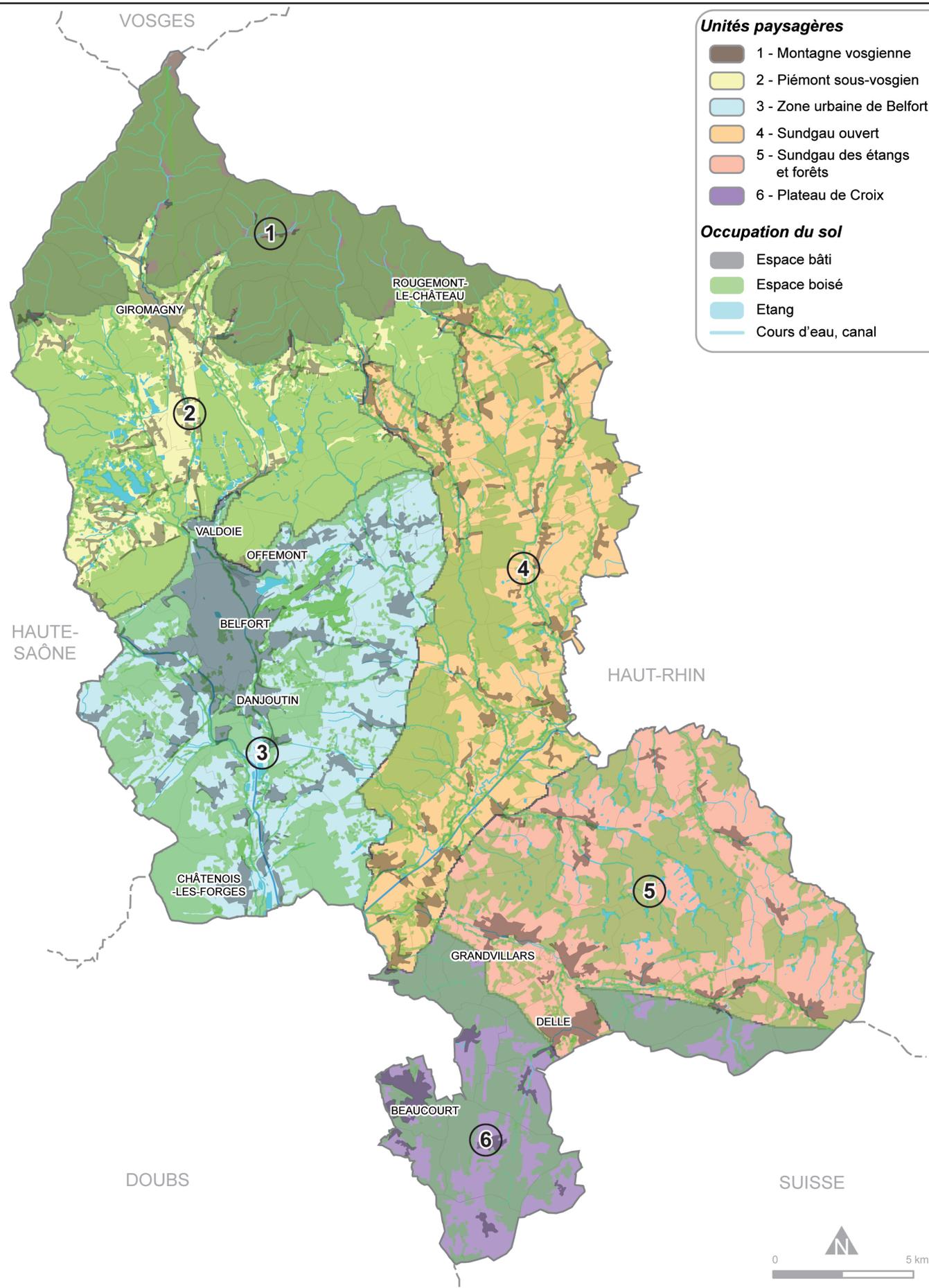
6 unités paysagères

Unités paysagères

- 1 - Montagne vosgienne
- 2 - Piémont sous-vosgien
- 3 - Zone urbaine de Belfort
- 4 - Sundgau ouvert
- 5 - Sundgau des étangs et forêts
- 6 - Plateau de Croix

Occupation du sol

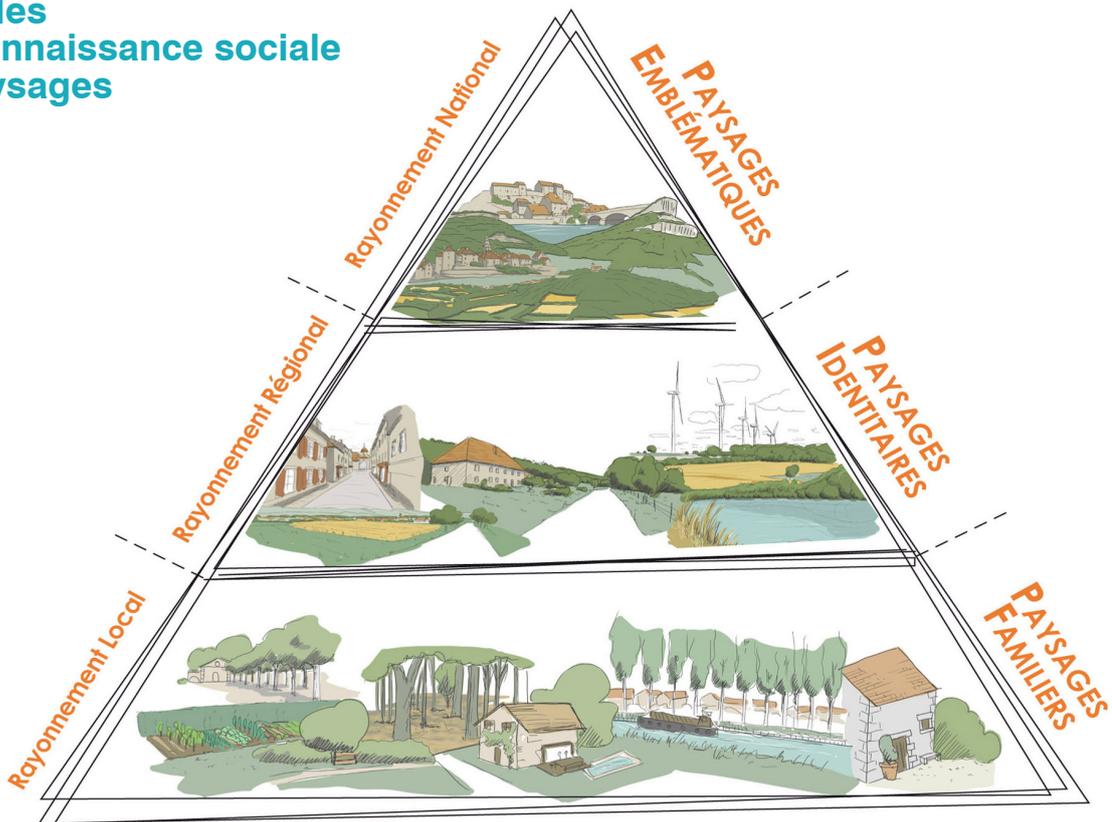
- Espace bâti
- Espace boisé
- Etang
- Cours d'eau, canal



Sources : Atlas des paysages de Franche-Comté 2001
Fond : SIG AUTB 2010, BCD Environnement 2011

Cartographie : Agence d'Urbanisme du Territoire de Belfort - Novembre 2011

3 échelles de reconnaissance sociale des paysages



Plusieurs types de regards et de représentations



C'est plein de souvenirs !

- **Le regard initié** correspond au regard intime porté par l'observateur familier du lieu

C'est beau !

- **Le regard formé** correspond à la lecture esthétique du paysage et est fonction des références culturelles de l'observateur

C'est ingénieux !

- **Le regard informé** ou scientifique dépend de la discipline scientifique de l'observateur

3/

Les enjeux : s'appuyer sur des spécificités locales pour définir les choix de développement

Les enjeux « supra » :

- La reconnaissance des qualités paysagères comme source de valeur.
- L'accompagnement des évolutions dans la gestion et l'aménagement des espaces.
- La protection du patrimoine tout en permettant les évolutions nécessaires.

Y répondre dans le SCoT :

- La mise en valeur des points de vue remarquables (belvédères paysagers), la préservation des vues sur des repères naturels ou bâtis.
- La préservation vis-à-vis de l'urbanisation des coteaux à forte visibilité, des points hauts et des lisières forestières.
- Le choix de formes urbaines et bâties économes en foncier, pour l'habitat comme pour les activités.
- Le maintien des coupures naturelles entre secteurs urbanisés, le traitement des transitions entre espaces urbanisés et espaces agro-naturels (franges, lisières).
- L'amélioration de l'image des entrées et traversées de villes et villages (espaces vitrines).
- La qualité d'aménagement des zones commerciales et d'activités.
- L'identification des secteurs prioritaires pour la valorisation du patrimoine (par exemple axes routiers principaux, centralités, etc.).
- La préservation simultanée des édifices remarquables et leurs abords (parc, espace public, etc.).



4/

Selon vous, quels sont les principaux enjeux à retenir et quelles sont les orientations stratégiques à inscrire dans le SCoT ?
